

tels que le Conseil fit connaître sa décision le 18 mars 1982 seulement.

La décision s'accompagnait de la publication d'un document dans lequel le Conseil passe en revue les questions soulevées durant les audiences, réitère les objectifs qu'il avait fixés pour les services de télévision payante, décrit la structure du marché de ces services et sa propre approche en matière de réglementation des activités des titulaires de licences. Il indiquait, en outre, qu'il considérerait plus tard la question de la télévision payante universelle.

A cet effet, le Conseil publiait un avis public le 7 juillet, invitant les parties intéressées à formuler leurs observations sur l'étagement des services de télévision par câble et sur la télévision payante universelle, deux questions qui avaient été brièvement abordées dans la décision sur la télévision payante (CRTC 82-240). Après avoir examiné les soumissions, le Conseil a annoncé la tenue d'une audience publique sur le sujet. Cette audience a eu lieu le 30 novembre 1982 et les résultats n'en sont pas encore connus.

La question de l'introduction de la télévision payante au Canada fait l'objet de discussions depuis le début des années 1970. On s'attend qu'elle ait un impact important non seulement pour le système de la radiodiffusion canadienne mais aussi pour l'industrie canadienne de production d'émissions, les artistes, les auteurs et les compositeurs canadiens.

Aide alimentaire au Mozambique

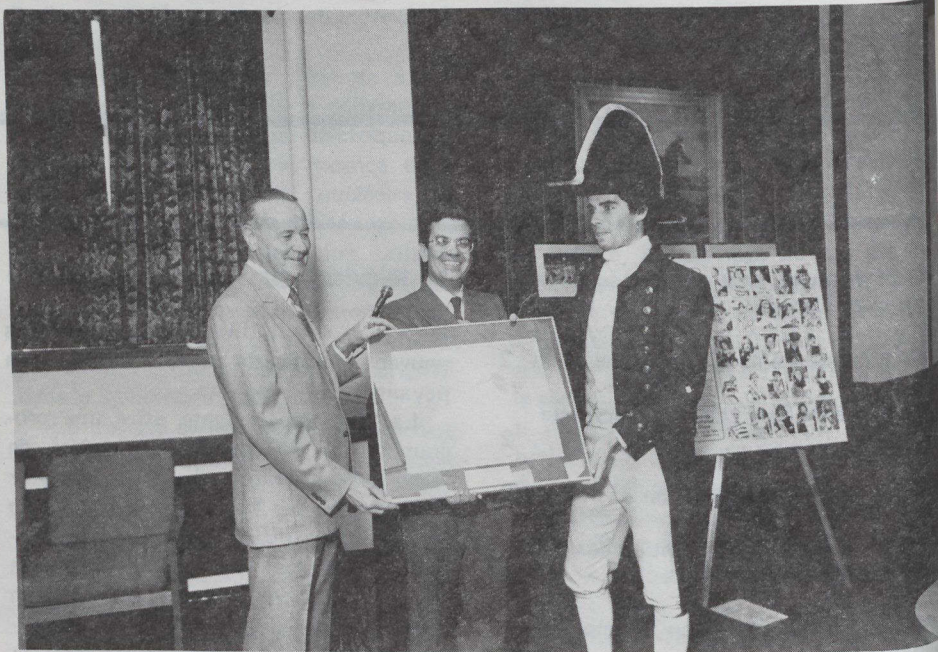
Le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a annoncé au début de janvier l'octroi, à des fins humanitaires, d'une subvention de \$6 millions d'aide alimentaire au Mozambique.

Ces fonds, fournis par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), serviront à acheter et à transporter du blé canadien.

Une grave disette de vivres sévit actuellement au Mozambique, où des sécheresses ont sérieusement compromis les récoltes.

La coordination de la distribution de l'aide alimentaire relèvera entièrement de la Commission nationale des catastrophes naturelles du Mozambique, tandis que le Programme alimentaire mondial (PAM) s'occupera du contrôle de l'apport canadien et notamment du transport des denrées vers les points de distribution à l'intérieur du pays.

Centenaire du Service hydrographique canadien



Le ministre des Pêches et des Océans, M. Pierre De Bané, remet un exemplaire de la première carte nautique de la région de Toronto à M. John Mann (à gauche), capitaine du port de Toronto. Le personnage de droite personnifie l'amiral britannique Henry Wolsey Bayfield qui procéda à des levés dans les eaux du Canada de 1816 à 1856.

Dans le cadre des célébrations du centenaire du Service hydrographique du Canada, le ministre des Pêches et des Océans, M. Pierre De Bané, a remis au capitaine du port de Toronto, M. John Mann, un exemplaire de la première carte nautique de la région de Toronto.

La cérémonie de remise de la carte a eu lieu à l'occasion de l'ouverture de l'exposition annuelle de bateaux de Toronto, le 6 janvier.

La carte offerte date de 1816 et elle fut la première produite par l'amiral britannique Henry Wolsey Bayfield, qui a procédé à des levés dans les eaux du

Canada, de 1816 à 1856.

Le Service hydrographique du Canada fut inauguré en tant que Levé de la baie Georgienne, en 1883, après le naufrage de l'*Asia* dans cette baie. Depuis lors, le Service a établi des levés d'une grande partie des eaux navigables du Canada, y compris les eaux légendaires du Passage du Nord-Ouest qui traverse l'océan Arctique canadien.

"Le Service hydrographique du Canada a produit des cartes inestimables servant, depuis des années, à la navigation de plaisance", a souligné le ministre De Bané.

Bientôt le vote par télévision

"Aimez-vous l'émission de télévision que vous regardez en ce moment? Pouvez-vous indiquer votre appréciation selon une échelle allant de 1 à 5?" "Êtes-vous d'accord avec l'opinion exprimée à l'instant par M. X?" Le téléspectateur qui voit s'inscrire en surimpression une de ces questions répond aussitôt grâce à un clavier partiellement alphanumérique.

Une telle scène pourrait prendre place bientôt grâce au système informatique PEAC (Program, Evaluation Analysis Computer). Ce procédé de sondage immédiat fait l'objet d'une étude menée par un

professeur de l'Université de Montréal, M. André H. Caron, en collaboration avec un collègue de la même université, M. Luc Giroux.

Après avoir évalué les conséquences de l'utilisation du PEAC et avoir mis au point une méthodologie appropriée à sa nature, les deux chercheurs s'attachent maintenant à préciser les paramètres d'une étude expérimentale.

En plus de pouvoir recueillir instantanément des données sur des émissions au cours du visionnement, le PEAC en fait l'analyse et fournit des résultats sous forme de statistiques et de graphiques divers.